



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°105

Publié le 23 juillet 2021



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS...3

Direction.....3
- Arrêté en date du 23 juillet 2021 portant subdélégation de signature de Nathalie CHOMETTE, Directrice
départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Pas-de-Calais.....3



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Direction

Arras, le **23 JUL. 2021**

N°2021-

**Arrêté portant subdélégation de signature de Nathalie CHOMETTE,
Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
du Pas-de-Calais**

La Directrice départementale de l'emploi, du travail, et des solidarités;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC, préfet, en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) à compter du 24 août 2020 ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur en date du 22 mars 2021 portant nomination des directeurs départementaux et directeurs départementaux adjoints interministériels nommés au sein des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et notamment la nomination de Mme Nathalie CHOMETTE en qualité de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-28 du 29 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-40-32 du 26 avril 2021 portant délégation de signature à Mme Nathalie CHOMETTE, Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Pas-de-Calais et notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2021-40-33 du 29 Avril 2021 abrogant l'arrêté n° 2021-40-27 du 14 avril 2021, portant subdélégation de signature de Mme Nathalie CHOMETTE, Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Pas-de-Calais ;



Vu l'arrêté préfectoral du 02 avril 2021 et plus particulièrement son article 2 portant délégation de signature à M Emmanuel RICHARD, Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du NORD ;

Vu l'arrêté préfectoral 03-31-0005 du 31 mars 2021 et plus particulièrement ses articles 3 et 7 portant délégation de signature à M Daniel RAMELET, Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la SOMME ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 avril 2021 portant délégation de signature à Mme Véronique ALIES, Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'OISE ;

Vu l'arrêté préfectoral 2021-30 du 26 avril 2021 et en particulier son article 3 portant délégation de signature à M Bertrand VANDEMOORTELE, Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l' AISNE ;

Arrête :

ARTICLE 1 : La délégation de signature accordée à Mme Nathalie CHOMETTE, Directrice Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, par les arrêtés susvisés est subdélégée à titre permanent à M. Florent FRAMERY, Directeur départemental adjoint, directeur du travail hors classe et à M. Fabrice RINGEVAL, Directeur départemental adjoint, attaché hors classe de l'administration de l'État.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Florent FRAMERY et de M. Fabrice RINGEVAL, la délégation de signature accordée à Mme Nathalie CHOMETTE, Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, par les arrêtés susvisés est subdélégée aux chefs de pôle, chefs de service, chefs d'unité et déléguée départementale à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences les actes relevant des compétences mentionnées et les délégataires désignés en annexe 1.

ARTICLE 3 : Les présentes dispositions complètent celles de l'arrêté n°2021-40-33 du 29 avril 2021.

ARTICLE 4 : La Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et les délégataires désignés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.


Nathalie CHOMETTE.

Annexe 1 :
Actes relevant de la compétence du préfet de département délégués à la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités

N° DE COTE	NATURE DU POUVOIR	Nom du délégué	Entité d'encadrement et grade du délégué	CODE DU TRAVAIL OU AUTRE CODE (1)
A	A – SALAIRES			
A-1	Établissement du tableau des temps nécessaires à l'exécution des travaux à domicile	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art. L.7422-2 et L.7422-3 R.7422-1 ; R.7422-2
A-2	Fixation du salaire horaire minimum et des frais d'atelier ou accessoires des travailleurs à domicile	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art. L.7422-6, L.7422-7 et L.7422-11
A-3	Fixation de la valeur des avantages et prestations en nature entrant dans le calcul de l'indemnité de congés payés	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art. L.3141-23
A-4	Décisions en matière de remboursement de frais de déplacements (réels ou forfaitaires) ; exposés par les conseillers du salarié	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art. D.1232-7, D.1238-8, D.1232-9
A-5	Décisions en matière de remboursement aux employeurs des salaires maintenus aux conseillers du salarié pour l'exercice de leur mission	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art. L.1232-11
B	B – HÉBERGEMENT DU PERSONNEL			
B-1	Délivrance de l'accusé de réception de la déclaration d'un employeur d'affectation d'un local à l'hébergement	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art. 1 loi 73-548 du 27/06/1973

C – NÉGOCIATION COLLECTIVE			
C-1	Appréciation de la qualification des emplois menacés dans le cadre de la négociation triennale	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail Art. L.2242-15 à L.2242-20 Art. D.2241-3 et D.2241-4
D – CONFLITS COLLECTIFS			
D-1	Engagement des procédures de conciliation ou de médiation au niveau départemental	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail Art. L.2523-2
E – AGENCE DE MANNEQUINS			
E-1	Attribution, renouvellement, suspension, retrait de la licence d'agence de mannequins	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail Art. L.7123-14 Art. R7123-15, R7123-17, R.7123-17-1
F – EMPLOI DES ENFANTS ET JEUNES DE MOINS DE 18 ANS			
F-1	Délivrance, retrait des autorisations individuelles d'emploi des enfants dans les spectacles, les professions ambulantes et comme mannequins dans la publicité et la mode	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail Art. L.7124-1 à L. 7124-3 - Art R.7124-1à R.7124-5
F-2	Délivrance, renouvellement, suspension, retrait de l'agrément de l'agence de mannequins lui permettant d'engager des enfants	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail Art. L.7124-5
F-3	Fixation de la répartition de la rémunération perçue par l'enfant entre ses représentants légaux et le pécule ; autorisation de prêtèvement	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail Art. L.7124-9

F-4	Délivrance, renouvellement, suspension, retrait de l'agrément des cafés et brasseries pour employer ou recevoir en stage des jeunes de 16 à 18 ans suivant une formation en alternance	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art. L.4153-6 Art. R.4153-8 et R.4153-12 Art. L.2336.4 du Code de la santé publique
G – APPRENTISSAGE ET ALTERNANCE				
G-1	Décision d'opposition à l'engagement d'apprentis et à la poursuite des contrats en cours	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art. L.6223-1 et L.6225-1 à L.6225-3 Art. R.6223-16 et Art. R.6225-4 à R. 6225-8
G-2	Dérogation au plafond d'apprentis par maître d'apprentissage accordée par la commission départementale de l'emploi et de l'insertion	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art. R5112-11 à R5112-18 Art. R 6223-6 à R6223-8
H – PLACEMENT PRIVE				
H-1	Enregistrement de la déclaration préalable d'activité de placement	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art. R.5323-1 et R.5323-6

I – EMPLOI				
I-1	Aide à l'élaboration d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	Sylvie AZELART	Service Accompagnement des Mutations Economiques Directrice adjointe du Travail	Art. L.5121-3 et Art. D5121-11
I-2	Aide aux salariés placés en activité partielle			Art.5122-1;L5122-2;L.5122-4
I-3	Activité partielle en cas de réduction d'activité durable			Loi n°2020-734 du 17 juin 2020 Décret n°2020-926 du 28 juillet 2020 R5122-1 à R5122-26 du code du travail
I-4	Aides aux actions de reclassement de reconversion professionnelle			Art. L. 5123-1 à L. 5123-9
I-5	Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise			Art. L.5141-2 à L.5141-6 Art. R.5141-1 à R.5141-3
I-6	Diagnostics locaux d'accompagnement	Alexandre DHESE	Pôle Développement des Territoires Attaché principal des administrations de l'Etat	Circulaires DGEFP n°2002-53 du 10/12/2002 et n°2003-04 du 04/03/2003
I-7	Dispositif garantie jeunes	Alexandre DHESE	Pôle Développement des Territoires Attaché principal des administrations de l'Etat	L.5134-110 et suivants R5134-161 et suivant Art. L5131-6 à L5131-7 Art. R5131-16 et suivants

I-8	Attribution, extension, renouvellement, retrait d'agrément d'une association ou d'une entreprise de services à la personne et courriers relatifs aux services à la personne	Florence TARLEE	Pôle Insertion et Accès à l'Autonomie Directrice du Travail	Art. L.7232-1, L.7232-1-1, L.7232-1-2, L.7232-5 R.7232-1
I-9	Toutes décisions relatives aux conventions de promotion de l'emploi incluant les accompagnements des contrats en alternance par les GEIQ	Alexandre DHESSÉ	Pôle Développement des Territoires Attaché principal des administrations de l'Etat	Art. D.6325-24 circulaire n°97/08 du 25/004/1997 et instruction n° DGEFP/SDPAE/MIE/2016/214 du 29 juin 2016
I-10	Toutes décisions et conventions relatives à l'insertion par l'activité économique et toutes décisions relatives au fonds départemental d'insertion	Florence TARLEE	Pôle Insertion et Accès à l'Autonomie Directrice du Travail	Art. L.5132-2 et L.5132-4 Art. R.5132-44 et L.5132-45 R.5132-46
I-11	Attribution, extension, renouvellement et retrait des agréments "entreprise solidaire d'utilité sociale" et courriers relatifs aux entreprises solidaires d'utilité sociale	Florence TARLEE	Pôle Insertion et Accès à l'Autonomie Directrice du Travail	Art. L.3332-17-1 et R.3332-21-3
I-12	Actes afférents au secrétariat de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion et à celui des sous-commissions ou commissions restreintes correspondantes	Florence TARLEE	Pôle Insertion et Accès à l'Autonomie Directrice du Travail	Décret n°2008-665 du 07/06/2006 Art R.5112-11 du code du travail

I-13	Agrément des comités de bassin d'emploi	Alexandre DHESE	Pôle Développement des Territoires Attaché principal des administrations de l'Etat	Loi n°98-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire Décret n°2002-790 du 3 mai 2002 relatif aux comités de bassin d'emploi et au comité de liaison des comités de bassin d'emploi
I-14	Demande d'informations concernant les dispositifs d'aide à l'emploi	Alexandre DHESE	Pôle Développement des Territoires Attaché principal des administrations de l'Etat	Décret n° 2009-1696 du 29/12/2009 relatif aux demandes d'informations concernant certains dispositifs d'aide à l'emploi
I-15	Arrêtés fixant la liste des personnes habilitées à venir assister sur sa demande un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement ou lors de l'entretien préalable à la signature d'une rupture conventionnelle	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art L 1232-7, D. 1232-4 à D.1232-12
I-16	Dérogation au repos dominical	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail	Art L3132-20 du code du travail
J- REDUCTION, SUSPENSION OU SUPPRESSION DU REVENU DE REMPLACEMENT				
J-1	Recours administratifs et juridictionnels formés à l'encontre des décisions de suppression du revenu de remplacement et de pénalité administrative antérieures au 1er janvier 2019.			Décret n°2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi

K – FORMATION PROFESSIONNELLE			
K-1	Rémunération des stagiaires, abandon de stage agréé par l'État	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail Art R.6341-48, R.6341-44, R.6341-48
L – OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS			
L-1	Agrément des accords de groupe, d'entreprise ou d'établissement en faveur des travailleurs handicapés	Christophe FAIDHERBE	Service de la Section Centrale Travail Directeur Adjoint du Travail Art R.5212-15, R.5212-17
M – TRAVAILLEURS HANDICAPÉS			
M-1	Subvention d'installation d'un travailleur handicapé pour l'exercice d'une fonction indépendante	Alexandre DHESSÉ	Pôle Développement des Territoires Attaché principal des administrations de l'Etat Art. R.5213-52 Art. D.5213-54 à D.5213-
M-2	Aides financières en faveur de l'insertion en milieu ordinaire de travail des travailleurs handicapés	Alexandre DHESSÉ	Pôle Développement des Territoires Attaché principal des administrations de l'Etat Art. L.5213-10 Art. R.5213-33 à R.5213-38
M-3	Aides au poste attribuées aux entreprises adaptées	Alexandre DHESSÉ	Pôle Développement des Territoires Attaché principal des administrations de l'Etat Art. L5213-19 Art. R5213-76 d

(*) Sauf mention d'un autre code, les références réglementaires concernent le code du travail